> OFF DU DD

L'éco-quartier de Montévrain

Equipe:

atelierphilippemadec / (apm) associés Agence Folléa-Gautier Infra-Services Tribu

2011 / ...



ECO-QUARTIER AUTOUR D'UN PARC AGRO-URBAIN 2 000 LOGEMENTS, EQUIPEMENTS, ESPACES PUBLICS ET PAYSAGERS

2011-2018

Montévrain - Marne la Vallée (77)

Maître d'ouvrage:

EPA MARNE + Ville de Montévrain Surface aménagée: **175ha**

Montant: 19 650 000€ HT

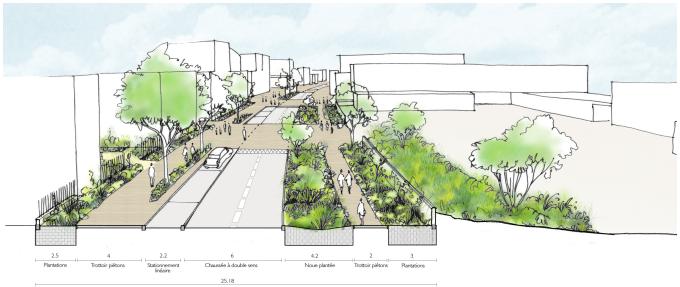
Accord cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère (9 missions)

Avec : Folléa-Gautier - paysage / Infra service - vrd-hydraulique / Tribu - environnement et développement durable

Dans le cadre de la ville nouvelle de Marne-La-Vallée, l'éco-quartier de Montévrain intervient sur un territoire encore rural, pour partie déjà urbanisé. L'enjeu de cohérence entre les nouveaux quartiers du Val d'Europe et le centre bourg historique est résolu par l'installation d'un coeur agro-urbain, élément stratégique d'implantation d'une agriculture de proximité innovante.

Les éléments du plan-programme initial (densités, parc urbain, plaine des équipements) ont été réinterrogés pour s'inscrire dans une logique territoriale durable et ouvrir des marges de manoeuvre inédites pour la ville nouvelle.



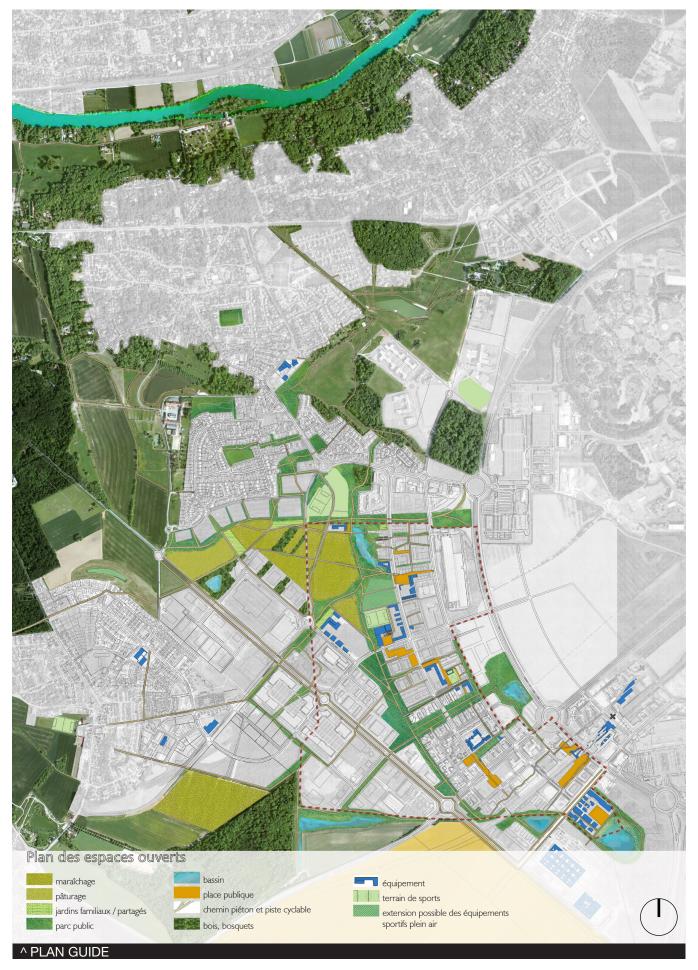


^ COUPE SUR VOIE À DOUBLE SENS (REPRISE DE SECTIONS EXISTANTES)

LE COEUR AGRO-URBAIN >



ECOQUARTIER AUTOUR D'UN PARC AGRO-URBAIN / MONTÉVRAIN (77)



Le projet révèle son territoire

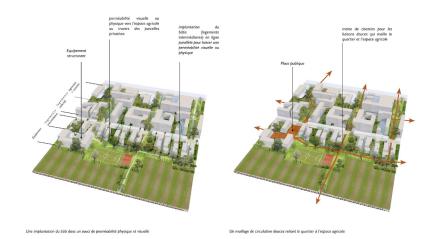
Le rebord du plateau de la Brie est festonné de petits talwegs, aux tracés sinueux et aux échancrures plus ou moins sensibles. Les pentes douces de ces vallons développent une multitude d'ouvertures avant de se diriger vers la vallée de la Marne. Ces continuités d'espaces ouverts jusque sur les rebords de plateau entretiennent la relation forte entre le plateau de la Brie et la vallée de la Marne et organisent l'activitée agricole locale.

L'écoquartier tend à préserver et à conforter cette structure hydraulique et paysagère en prônant une urbanisation qui dialogue avec les espaces ouverts et maintient les continuités naturelles et agricoles existantes. C'est la relation directe avec la vallée de la Marne et ses affluents qui confère aux quartiers nord de Montevrain leur identité agro-urbaine via la programmation de l'écoquartier: une cohésion nouvelle du territoire communal peut émerger.

Un territoire fertile:

Un espace cultivé s'installe au cœur du périmètre de projet, en frange des îlots bâtis, et constitue un lien fort entre le centre bourg de Montévrain, les quartiers sud aux abords du RER et Chanteloup-en-Brie à l'ouest. Il est un des outils du maintien des continuités d'espaces ouverts en direction de la Marne et des tissus alentours, stratégique pour l'implantation d'une économie circulaire locale. La production maraîchère et le petit élevage s'y installent et participent du grand paysage. Les produits sont proposés à la vente aux promeneurs, habitants et travailleurs sur les places du marché et du RER. Ils approvisionnent également les cantines des équipements scolaires de l'éco-quartier.

La transition entre les quartiers habités et le cœur agro-urbain est douce et s'opère au travers d'espaces publics généreux, intégrant des espaces à usage agricole, de détente et de cheminements. Pour composer une interface réussie, la lisière agro-urbaine évite de former un front bâti continu : elle intègre en épaisseur des parcelles cultivées, des espaces de loisirs et de sport. La volumétrie des constructions s'organise selon des densités et des hauterus variables assurant une progression entre espaces ouverts et tissus plus denses ou existants.







Soutient aux mobilités alternatives

Le territoire de Marne la vallée est marqué par ses infrastructures, routières et ferroviaires. Le projet minimise le développement du réseau routier et questionne les voies déjà présentes pour favoriser les mobilités douces et de proximité. Il prévoit la création d'espaces publics piétons en continuité de la trame paysagère reliant les équipements les jalonnant et formant un système de traverses dense, nouveau maillage offrant aux habitants une véritable alternative aux déplacements en voiture.

Le stationnement est optimisé sur l'espace public, organisé sous forme de petites poches à l'arrière des bâtiments ou en sous-sol. Il est, dans la mesure du possible, mutualisé et foisonné entre équipements. Esplanades, places, rues, ruelles, venelles et traverses préservent au maximum la perméabilité des sols tout en répondant aux attentes et aux intensités citadines. Les modes alternatifs d'usage de la voiture (covoiturage, autopartage) s'organisent sur des espaces spécifiques.

Un projet négocié et exigeant

Pour que les projets architecturaux soient le relais des ambitions urbaines et environnementales, un document unique intégrant les directives architecturales, urbaines, environnementales et paysagères est fournis aux opérateurs. Conçu en concertation avec la maîtrise d'ouvrage et son AMO développement durable (Re-Sources), il synthétise l'ensemble des attentes et des prescriptions adressées aux opérateurs. Le document est évolutif, mis à jour en fonction des retours d'expériences et permet de parler d'une seule voie auprès des différents acteurs du territoire. le suivi opérationnel qu'il autorise est garant de la pertinence des solutions architecturales retenues sur le long terme du projet urbain.

Un projet participatif:

L'écoquartier se traduit pour les habitants actuels par des actions développées avec eux. Le projet urbain est ainsi présenté et discuté régulièrement au cours de réunions rassemblant le maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les élus, tous liés par une charte de développement durable. Pour aller plus loin, les habitants sont invités à se joindre aux « ateliers du projet urbain », pour aborder des thèmes proposés par l'équipe de projet. Les propositions judicieuses qui en émanent, intégrées au projet, sont l'occasion de stimuler l'appropriation de l'écoquartier par ses futurs habitants. D'autres initiatives complètent ce dispositif, comme la mise en place du "parcours": itinéraire de découverte des différents milieux (urbains, naturels, agricoles,...), en place ou en cours de constitution. La relocalisation de l'une des fêtes communales dans le parc du Mont Evrin est un des pas qui permettent d'écrire une histoire de l'éco-quartier et de la commune dans son ensemble, par les habitants eux-mêmes.





